



ADOPTONS ENSEMBLE LE RÉFLEXE DU TRI

Depuis le 1^{er} octobre 2022, sur l'ensemble du territoire métropolitain, il est possible de déposer, sans distinction, les emballages en plastique, en métal et en carton dans les points de collecte jaunes (collectifs ou individuels). Et dans la grande majorité du territoire, vous pouvez aussi y déposer tous vos papiers.

Trier est devenu plus simple et plus efficace. En effet, en simplifiant les règles, on a rendu le geste de tri plus systématique.

Nos chiffres le montrent : la progression des emballages recyclables présents dans les points de collecte jaunes est de 7% entre 2019 et 2022. Par ailleurs, les données réactualisées démontrent que chaque Marseillais a trié 42 kg/an d'emballages, de verre et papiers en 2022 contre 39,5 kg/an en 2019.

On le voit, grâce à la mobilisation de tous, nous avons su améliorer les performances du territoire en matière de recyclage des déchets. Cet engagement de la Métropole répond à une urgence écologique, économique et sanitaire.

Nous en avons tous conscience : le tri des déchets, parce qu'il permet d'économiser les ressources naturelles, de limiter l'impact sur l'environnement et le climat, de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets, est un enjeu essentiel et une priorité pour notre institution.

Le tri est complémentaire des actions de réduction des déchets que la Métropole déploie depuis plusieurs années, comme le dispositif de compostage.

Les résultats que nous obtenons, après le lancement de cette mesure, témoignent de notre détermination à bâtir, avec vous, une Provence durable.

Néanmoins, nous avons besoin de poursuivre et de renforcer nos bonnes pratiques afin de continuer à rattraper notre retard.

Même si nous sommes sur la bonne voie, il nous faut aller plus fort et plus vite. J'ai confiance dans l'opportunité que représente notre stratégie de gestion des déchets pour changer durablement les comportements.

J'ai confiance dans la mobilisation de tous.

Ensemble, nous pourrons lever les freins et inverser une tendance qui n'est pas une fatalité.

J'y crois. Et nous agissons collectivement.

C'est la seule solution possible pour transmettre à nos enfants et nos petits-enfants le territoire apaisé auquel ils aspirent !

Martine VASSAL

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX

DÉCHETS VERTS *Si vous n'avez pas encore de composteur*
Résidus de tontes, feuillages, branchages, plantes...



DÉCHETS ÉLECTRIQUES
Appareils électroménagers, image, son, informatique, téléphonie...



DÉCHETS DANGEREUX
Produits chimiques, huiles de vidange, piles et batteries, cartouches d'encre...



AUTRES DÉCHETS
Meubles, gravats, déblais, pneumatiques, bois, métal, cartons, huiles de friture...



Déchèteries

Accessibles gratuitement aux habitants du territoire



Déchets'tri mobile

Récupère vos petits encombrants et déchets spéciaux à Marseille



Sur rendez-vous

Un service gratuit d'enlèvement pour les meubles et gros électroménagers

POUR RETROUVER LES HORAIRES, LES COORDONNÉES, LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS ET PRENDRE RDV :

JE TÉLÉCHARGE L'APPLI DÉCHETS
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



Métropole Aix-Marseille-Provence - 58 boulevard Charles Lioux - 13007 MARSEILLE - Création : Direction Communication - 05/2021 - Photos © Gettyimages - D. Girard / MAMP
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



**J'ADOPTE
LE R3FLEXE DU TRI**

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE
SUR L'ENSEMBLE DE LA MÉTROPOLE**

CARTON • MÉTAL • PLASTIQUE



CITEO

ADOPTÉZ LE
R3FLEXE
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

dechets.ampmetropole.fr

0800 94 94 08 appel gratuit

ADOPTÉZ LE
R3FLEXE
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC, BIEN VIDÉS, PLIÉS OU COMPACTÉS, SANS PRÉLAVAGE

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



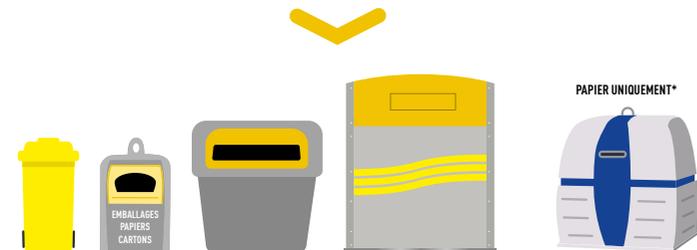
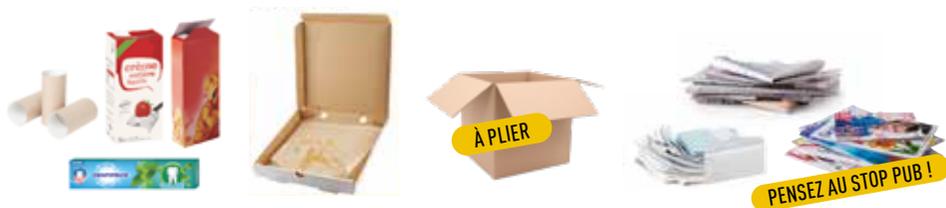
TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Conserves, canettes, barquettes, tubes, bouteilles de sirop, aérosols, couvercles, papier aluminium...



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON + TOUS LES PAPIERS

Boîtes en carton, briques lait/jus, boîtes à pizza, papiers, revues, journaux, courriers...



VERRE

À DÉPOSER BIEN VIDÉS, SANS COUVERCLE, SANS PRÉLAVAGE



Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre



TEXTILES

À DÉPOSER BIEN SECS ET PROPRES, MÊME ABÎMÉS, DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Vêtements, chaussures, maroquinerie

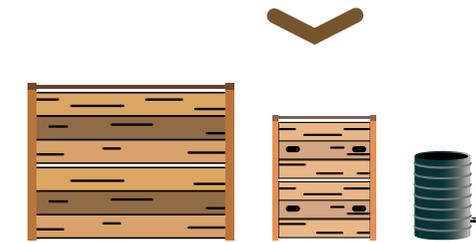


RESTES ALIMENTAIRES ET PETITS DÉCHETS VERTS

À DÉPOSER DANS UN COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR



Restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures, fleurs coupées, tontes sèches de gazon, filtres à café, sachets de thé, peaux d'agrumes...



SI JE NE COMPOSTE PAS...

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Masques, gants, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, couches, brosses à dents, jouets et objets cassés, vaisselle et verres à boire, litière minérale...

